

CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LÉONARD

Séance du lundi 14 novembre 2022

Rapporteur : Monsieur le Maire

QUESTION N°5 :

Livre sur l'histoire de la commune : fixation du prix de vente


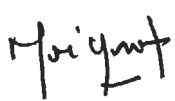
Par délibération du 25 mars 2021, le conseil municipal a approuvé de retracer l'histoire de la commune, depuis la IIIème République, dans un livre écrit par Monsieur Pierre Molkhou, historien.

Ce travail de recherche et d'écriture est à présent achevé et la maquette de l'ouvrage sera prochainement envoyée en imprimerie. Les 1500 exemplaires seront livrés fin décembre.

Une séance pour présenter ce livre à la population est envisagée le dimanche 05 février 2023 à la salle Henri Lambert.

Afin de pouvoir le proposer à la vente dès cette date, le conseil municipal est invité à fixer le prix de vente à 15€.

Adopté à l'unanimité.

Signature du maire	Signature du secrétaire de séance	Date de mise en ligne
		15/11/2022

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-LEONARD
76400 (SEINE MARITIME)

Séance du lundi 14 novembre 2022

Conseillers Municipaux :

En exercice :	19
Présents :	17
Excusés :	2
Absents :	0
Votants :	18

L'an deux mille vingt-deux, le lundi 14 novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de SAINT-LEONARD, légalement convoqué le 04 novembre deux mille vingt-deux, s'est réuni à la salle Henri Lambert de SAINT-LEONARD.

Conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, la séance a été ouverte par Monsieur Bernard HOGUET, Maire.

ETAIENT PRESENTS :

Monsieur Bernard HOGUET, *Maire*

Mesdames Bernadette MALANDAIN, Marie-France MOIGNOT, Sophie RIOULT et Messieurs François DAUDRUY, Serge LECROSNIER, *Adjoint au maire*

Monsieur Victor BALIER *Conseiller municipal délégué*

Mesdames Marie-Lise DEGREMONT, Christelle JARRY, Marie-Claire LEBAS PIGNOL, Nathalie LETELLIER, Marie-Pierre PRIEUR et Messieurs Dany DEFONTAINE, Jean-Michel LAMOTTE, Claude MAGUET, Christopher MAUVE, Xavier PAILLETTE *Conseillers municipaux*

ETAIENT ABSENTS EXCUSES :

Madame Elvira HACHE, Monsieur Xavier LECOINTRE (pouvoir à Monsieur Defontaine)

Assistait également à la réunion Madame Angélique VERROUST, secrétaire de mairie.

Comme prévu à l'article L.2121-15 du C. G. C. T, il a été procédé immédiatement à l'élection d'un *secrétaire de séance* pris au sein du Conseil ; *Madame Marie-France MOIGNOT* a été désignée pour remplir ces fonctions.